



Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 7 Octobre 2021

Présent(e)s

Adrien Lepetit
Alain Hébrard
Annie Resse
Frédéric Dubuc
Jean-Yves Dragon
Laurent Bonhomme
Michel Joubert
Michel Vannier
Nathalie Nivolle
Régis Corbe
Véronique Perrin
Virginie Blanchouin
Yves Joubert

Excusé(e)s

Dominique Abalain
Nathalie Leforestier
Tanguy Richard

Présentation de l'ordre du jour

Après un rapide tour de table, Virginie rappelle l'ordre du jour

- Constitution du CA et des commissions
- Fonctionnement et adhésions (clubs et communes)
- Projet d'achat d'un mini-bus

Constitution du CA et des commissions

Le Conseil d'Administration est constitué :

Pour les élus

Christophe Dufeil
Dominique Abalain
Jean-Luc Legrand
Michel Joubert
Nathalie Nivolle
Régis Corbe

Pour les associations sportives

Annie Resse
Alain Hébrard
Annie Resse
Christophe Guilmot
Jean-Yves Dragon
Tanguy Richard
Virginie Blanchouin
Yves Joubert

Membres de droits

Adrien Lepetit
Laurent Bonhomme
Michel Vannier
Nathalie Leforestier
Véronique Perrin
Président du département 35

Les commissions sont constituées :

Sportive et projet

Annie Resse
Adrien Lepetit
Frédéric Dubuc
Jean-Yves Dragon
Laurent Bonhomme
Michel Joubert
Morgane Gautier
Nathalie Leforestier
Tanguy Richard
Véronique Perrin
Virginie Blanchouin

Communication et RH

Alain Hébrard
Dominique Abalain
Nathalie Nivolle
Régis Corbe
Véronique Perrin
Virginie Blanchouin

Fonctionnement et adhésion

Le volet **adhésion des communes** est introduit par Virginie. La plupart des communes participent solidairement au financement de l'OSBR à hauteur d'1 €/an et par habitant,
Cela constitue une contribution importante pour l'OBSR (environ 30 000€ les années précédentes).
Cette année 8 communes n'ont pas encore contribué (27 000€ reçus), des relances ont été faites.
Certaines communes non adhérentes veulent mieux comprendre ce que fait l'OSBR pour leurs habitants.

Le volet **adhésion des clubs** est présenté par Véronique. L'OBSR demande actuellement une participation de 1€ par licencié de moins de 18 ans (0,5€ en 2020-2021 pour tenir compte des difficultés liées au contexte sanitaire).
Cette adhésion permet

- de bénéficier d'entraînements réalisés par un des éducateurs professionnels à 10€ la séance d'1h30 sous condition de participation de bénévoles
- les entraînements des sections sportives
- la participation de leur adhérents aux stages de l'office avec tarif « adhérent »
- une aide financière pour les formations fédérales de leurs bénévoles ou de formation aux premiers secours
- d'emprunter gratuitement du matériel : vidéoprojecteur ou kits sportif

Réalité à prendre en compte :

Cette contribution des clubs (hors séance) ne représente pas un budget important (moins de 2 500€ par an) et ne concerne que 12 clubs essentiellement de sports de ballon et raquette. Cette contribution est en diminution : certains clubs disposant d'éducateurs professionnels organisent leur propre stage durant les vacances et se désengagent de l'offre de l'OSBR.

Deux ateliers sont organisés en parallèle pour débattre de ces 2 thématiques adhésion communes et clubs.
Les ateliers ont rapporté le résultat de leurs échanges et quelques discussions se sont poursuivies en séance.

Ci-après les idées remontées par les groupes et les remarques entendues

Adhésion club

Proposition du groupe d'une adhésion annuelle à 10€ par an et par club pour mieux fédérer les clubs et développer des nouveaux contacts et activités.

Les séances d'entraînements seraient augmentées à 15€ (1h30) sans obligation de formation de bénévoles.

Les réactions en séance ont porté sur le montant de l'adhésion annuelle, sur l'impact de l'augmentation des adhésions sur les petits clubs, sur le risque de perdre de vue l'objectif de formation des bénévoles, sur la difficulté de faire un traitement au cas par cas ...

Adhésion commune

Proposition de mieux valoriser ce qui est déjà fait par l'OSBR sur toutes les communes, de développer et de rendre plus visible les nouvelles activités sur les communes qui n'adhèrent pas encore par exemple via une communication Ouest-France, feuille d'informations communales ou en contactant les élus.

Les échanges et réactions après les retours des 2 groupes montrent que ces sujets restent encore à approfondir et seront donc à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Projet Minibus

L'acquisition d'un minibus par l'OSBR est un objectif qui permettrait de ne pas exclure certaines personnes non mobiles dans le cadre du sport santé, de développer de nouvelles activités, d'aider les clubs en partageant le véhicule, d'aider les collèges (AS le mercredi après-midi), ...

Une première estimation de l'investissement est de 20k€ pour un véhicule d'occasion.

Des discussions ont eu lieu sur la difficulté de partager un véhicule (assurance, organisation, ...), sur d'autres minibus actuellement disponibles ou en cours d'achat (anim6, club foot Jeunesse Combourgeoise, ...), sur le développement de l'image de l'OSBR par le biais du véhicule aux couleurs de l'office, sur la possibilité de subvention pour les clubs mais pas forcément pour l'office, sur les créneaux d'utilisation distincts (club week-end, OSBR semaine), ...

Ce sujet sera également poursuivi lors de la prochaine réunion.

Pot

Un pot a été organisé pour remercier Alain Guillard et Etienne Tizon de leur engagement au sein de l'OSBR. Un très grand merci à eux.

Prochaine réunion : le jeudi 9 décembre 2021 à 19h (salle à confirmer)

